

/gkl.-

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 77-125 du 24 Mai 1977

chargeant le Camarade Issifou BOURATMA,
Ministre de la Santé Publique, de l'intérim
du Camarade Adolphe BIAOU, Ministre de la
Fonction Publique et du Travail pour compter
du samedi 21 Mai 1977.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;

VU le Décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;

VU le Décret n° 76-46 du 19 Février 1976, déterminant les Services rattachés à
la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouver-
nement ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er :- Pour compter du samedi 21 Mai 1977, le Camarade Issifou BOURATMA,
Ministre de la Santé Publique, assure l'intérim du Ministre de la Fonction Publi-
que et du Travail, pendant l'absence du Camarade Adolphe BIAOU.

ARTICLE 2 :- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 24 Mai 1977

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

AMPLIATIONS :- PR 8 CS 6 CNR 4 MSP-MEPT 6 Autres Ministères 13 SGG 4 SPD 2
BN 2 UNB 2 FSJEP 2 DPE-DGAJL-INSAE 6 IEAA-IEEF-DCCT-CNEPI-Grde Chanc. 5 JORPB 1.-